



Edito



“

La protection, la mise en valeur, l'entretien des installations et constructions communales sont un souci permanent des élus.

La tâche est lourde dans notre commune qui dispose de nombreux équipements comparée aux autres collectivités de même taille.

Il convient en effet de conserver en bon état le bâti (mairie, école, foyers, salle des fêtes, poste, réservoirs, ponts...), d'améliorer les structures, d'entretenir en permanence la voirie, de surveiller les réseaux souterrains d'eau et d'assainissement et faire en sorte de ne pas détériorer les sites historiques et les paysages.

Cela a été la mission de la municipalité au cours de ces sept années de mandat durant lesquelles on a vu le bourg et les villages s'embellir, des lotissements se créer, avec évidemment la participation des habitants qui apportent un soin particulier à la création, la rénovation de l'habitat, à l'embellissement de l'environnement ; les travaux réalisés et le fleurissement en sont le témoignage.

Ce travail inlassable est quotidien !

Tout cela se gère et c'est le rôle d'une municipalité de travailler pour sauvegarder et améliorer le patrimoine collectif.

Après l'aménagement du centre-bourg, place de l'Eglise, puis les

PATRIMOINE

Entretenir

Restaurer

Développer



rues, ruelles, placettes, les pistes forestières, le plan d'eau, l'école, les aires de jeux et le restaurant scolaire, les lotissements récents, la signalisation, l'effacement des réseaux, l'éclairage des villages par de nouveaux candélabres, le columbarium au cimetière...

Sauviat-sur-Vige change de visage jour après jour.



Béatrice Dufour
Maire de Sauviat-sur-Vige
Conseillère Régionale

Sommaire

- Patrimoine naturel et bâti _____ 2-3-4



- Au fil de la Vige _____ 5-6



- Les délibérations du Conseil Municipal _____ (encarté)
- Le lotissement de La Lande _____ (encarté)

ÉCOLE

Le restaurant scolaire opérationnel

Après la restauration et la restructuration de l'école, plus que centenaire, et de ses appartements, il convenait de doter l'établissement de cuisines correspondant à sa double mission puisqu'il assure les repas du foyer logement.

Les vacances de Toussaint ont été l'occasion pour les élus de la commission compétente, réunis autour de Béatrice Dufour, maire, de procéder à la réception des travaux de la cuisine du restaurant scolaire, en présence des entreprises ayant travaillé sous la surveillance de l'architecte creusois Marc Pellerin.

C'est un chantier important qui a été mené à bien pour un montant de 230 000 €, subventionné au niveau de 40 440 € par l'État et une somme identique par le Conseil Général.

Les personnels disposent d'un cadre de travail fonctionnel, vaste et lumineux, bénéficiant d'installations modernes et bien adaptées sur deux niveaux.

Voilà qui complète la partie pédagogique dont les aménagements (notamment dans l'espace multimédia) donnent pleinement satisfaction aux enseignants et aux enfants.



Toiture Ecole maternelle

L'école maternelle a été l'objet d'importants travaux de rénovation qui ont porté à la fois sur la toiture et sur les bardages des façades. Cette intervention indispensable à la sauvegarde de l'édifice de plus de 20 ans a été rapidement conduite avant la rentrée et les enfants ont été accueillis dans de bonnes conditions. Il restera à réaliser des travaux sur les huisseries d'origine et songer à l'agrandissement des salles de repos et de loisirs. Quant à la cantine, des travaux ont été effectués au niveau des menuiseries qui ont été remplacées.

Au niveau du financement, l'État et le Conseil Général ont accordé une subvention de 5 940 € chacun sur un montant total de travaux de 35 530 €.

COLUMBARIUM

Un columbarium et son environnement ont été réalisés à la sortie sud du cimetière. Il correspond à la demande de plusieurs familles dans une approche particulière de l'aménagement des sépultures, notamment à travers la crémation.

L'espace cinéraire comprend :

- un monument appelé "fontaine" composé de dix "cavernes" pouvant contenir chacune quatre urnes funéraires,
- quatre sépultures individuelles prévues pour le dépôt de quatre urnes,
- le "Jardin du Souvenir" avec sa stèle : aire naturelle consacrée à la dispersion des cendres des corps incinérés.

Vous y trouverez aussi des pelouses, deux bancs et quelques plantations réalisées par un paysagiste.

Le secrétariat de mairie est à la disposition des familles pour toute information.



LA POSTE RÉHABILITÉE

Après la réfection de la toiture de l'immeuble de La Poste, par l'entreprise de charpente et menuiserie Pascal Bord (14 684€), la commune a fait procéder à la réhabilitation de l'appartement de l'étage. C'est l'entreprise de peinture Jean-Michel Poulhier qui est intervenue (9 885€).

Une nouvelle convention a été signée avec l'établissement postal concernant notamment le loyer, le chauffage et la sécurité.



PRESBYTÈRE



Désormais les promeneurs peuvent parcourir le petit circuit sympathique qui emprunte le périmètre de l'église. Le "jardin du curé" devenu voici quelques mois "Paradis des Banturles" après l'intervention de notre chansonnier-humoriste-musicien Yves Désautard, est un parc minuscule qui invite à la méditation. À découvrir, il suffit de franchir le porche ...

LOTISSEMENTS

Des Battes... à Vallégeas-La Lande

NOUVEAU LOTISSEMENT

En attendant l'officialisation de la carte communale en fin d'élaboration (le travail est long et minutieux) il est possible de construire à Sauviat-sur-Vige, notamment dans les lotissements communaux. Le quartier des Battes est en voie d'achèvement, toutes ses parcelles appartenant à la commune ayant été vendues.



La commune propose désormais un nouveau lotissement à La Lande, (direction Limoges) sortie ouest de la commune. La municipalité a souhaité concrétiser ce projet d'urbanisme sur une propriété communale, route de Feytaugot face au village de Vallégeas.



Déjà des constructions ont été implantées sur le site. Le nouveau lotissement comprendra 14 lots d'une superficie allant de 1600 à 2700 m². Ils sont d'ores et déjà à la réservation en mairie.

Ce terrain sera desservi par la route communale existante (Vallégeas-Le Vignaud) et une voie à restaurer, en bordure de l'actuelle scierie avec sortie sur la RD 941. Le lotissement recevra prochainement des équipements collectifs en voirie, trottoirs, raccordement des concessionnaires, électricité, téléphone, protection incendie, traitement des eaux pluviales, espaces verts. En ce qui concerne l'assainissement (eaux usées), c'est la formule individuelle qui s'impose.

Les personnes intéressées par le lotissement de La Lande dont les avantages sont multiples en situation comme en coût (7,50 €/le m²) peuvent le visiter et s'enquérir des formalités de construction au secrétariat de mairie (05-55-75-30-28). Il faut préciser que cet espace est également ouvert à l'implantation de locaux professionnels ou commerciaux.

BALISAGE AU MONTEIL

Les pistes du Monteil et leurs ramifications en direction de la Vige, à travers le site forestier classé d'Espagne ont reçu le balisage correspondant aux circuits reconnus par les randonneurs salviacois.



MAIRIE

Rénovations

Les travaux de restauration en cours à l'intérieur de la mairie complètent la réhabilitation des peintures et des façades de l'édifice déjà réalisées.



Après le secrétariat qui a reçu un mobilier adapté à l'accueil du public et au travail des employés, c'est dans la salle du conseil municipal et ses annexes que l'entreprise de peinture Jean-Michel Poulier intervient.

EAU

Captages à protéger

Après les travaux sur le réseau d'eau potable en 2006 et 2007 (conduite de La Mazière-le bourg) les prochaines interventions concerneront la protection élargie des quatre captages de Saint-André, les Ribières (1 et 2) et Lafont (Auriat) avec obligation de leur mise en conformité avant fin 2010. De gros compteurs ont également été installés afin de quantifier les volumes prélevés sur la ressource.



Les tarifs pour 2007 étaient les suivants :

- Abonnement** : 71,51 €
- De 0 à 500 m³ : 1,01 €
- De 501 à 1 000 m³ : 0,97 €
- A partir de 1001 m³ : 0,90 €.

Le risque de pénurie d'eau en période de sécheresse a été évalué et a conduit à la signature d'un accord avec le Syndicat des Monards pour la réalisation de deux raccordements (Cloveix et Les Merles). Ces deux branchements permettent à la commune l'achat ou la vente d'eau auprès de nos voisins creusois en cas de besoin.

Patrimoine Naturel et Bâti...

OPÉRATION 4 PONTS



Pontauty



Feytaugot



Bramefant-Moulin Baude



La Gasne-Chassounaud

La restauration de quatre ouvrages sur nos rivières et ruisseaux avec la pose de garde-corps a été conduite en quelques mois. C'est à la commune seule que revenait la concrétisation de cette initiative, car ces travaux sur la voirie locale ne sont pas subventionnés. Mais ils étaient nécessaires tant à la sécurité des structures qu'à l'intégration dans le paysage de ces ponts qui composent notre patrimoine architectural et touristique.

A Bramefant-Moulin Baude, à Feytaugot, à Pontauty et à La Gasne-Chassounaud, les protections à la fois robustes et rustiques sont achevées. Elles ont été réalisées par les employés communaux, des entreprises locales (maçonnerie) et spécialisée (pose des éléments bois) pour un montant de 39 154 €.

Ajoutons à ces quatre réalisations la construction de la passerelle (structure bois) sur la Vige, à l'emplacement de l'an-

ancien pont de La Terrade en collaboration avec les communes creusoises de Saint-Pierre-Chérignat et Saint-Martin-Sainte-Catherine. Autant d'opérations qui satisfont les randonneurs qui aiment découvrir la nature dans de bonnes conditions de promenade.

Il conviendra dans l'avenir de restaurer les ponts de La Planche (sortie du plan d'eau communal) et des Ribières (route départementale).

MAISON BARRIÈRE

L'achat de la maison Barrière (ancien café-hôtel-restaurant Vergnette pour les aînés) voici quelques années constituait une option sur l'aménagement de la place de l'Église pour lui conserver son caractère historique et son architecture originale.

Le projet, digne d'intérêt, est toutefois ambitieux et onéreux. Actuellement la partie dite « des garages » a été sécurisée par une démolition urgente des toitures. Nombre de belles pierres de taille ont été utilisées à la restauration du pont de Pontauty.

D'aucuns souhaitent que l'emplacement des garages soit libéré pour réaliser un parking fort utile en centre-bourg, notamment pour les riverains.

La destination en studios ou logements sociaux de l'ancien hôtel compte beaucoup d'avis favorables ; reste à en trouver le financement ...

Mise en sécurité des garages



Au Fil de la Vigie... Au Fil de

FOYER LOGEMENT

Quel avenir ?

Le repas des aînés aura été l'occasion pour Béatrice Dufour d'évoquer l'avenir du foyer logement qui est passé en secteur public voici 6 ans, offrant alors un statut de fonctionnaire territorial aux agents.



Des travaux y ont été régulièrement entrepris, des améliorations aussi (monte-personnes par exemple) sur les structures qui demeurent la propriété de l'ODHAC (Office HLM du département). La commune va procéder à l'achat, en 2008, de l'établissement

afin d'entamer la refonte du foyer et de le rendre mieux adapté à l'accueil des résidents. Le Conseil Régional interviendra dans ce domaine. Ce sera une étape nouvelle dans l'évolution de l'établissement car déjà le conseil municipal s'est prononcé en juillet 2007 sur le principe de l'achat du bâtiment à l'ODHAC. La négociation est en cours.

Béatrice Dufour a remercié ceux qui, depuis des années, travaillent au sein du CCAS : Odile Vergnoux, Henri Morlon, Bernard Chassoux, Marie-Claude Faure, Jean-Pierre Lyraud, Henri Bertus et ceux qui nous ont quittés : Henri Crougnaud, Georges Savy et Camille Loueyraud. Tous ont œuvré aussi au sein du club « Amitiés » que préside actuellement Jean-Pierre Jeandeau.

Tous les ans, les aînés de la commune sont conviés au repas municipal. Ceux qui ne peuvent y assister reçoivent un colis. 246 personnes sont concernées, y compris la dizaine de malades hospitalisés. Ainsi participent à cette action généreuse et conviviale, des commerçants locaux : Galvez, Monteil, Crougnaud, Jeandeau, Labergis, Guilbot.

MARTINE BERTUS

12 ans au service des aînés

Peu importe la météo, depuis 12 ans, c'est le sourire de Martine Bertus qui apporte chaque jour un rayon de soleil au foyer de beaucoup d'aînés de la commune.

Embauchée en mai 1996, sur l'initiative de Béatrice Dufour et du conseil municipal en qualité de CES (contrat emploi solidarité), Martine Bertus devait tester simplement un « service d'aide et de soutien aux personnes âgées de la commune en situation de solitude »... D'expérience, ce service a perduré, il a démontré son utilité. Au fil des années, il est devenu la pierre angulaire de l'action municipale en direction des aînés, de tous ceux qui, surtout dans les villages, sont isolés et souffrent d'une mobilité réduite.



Martine Bertus en visite dans le centre-bourg, chez Henri Balaira.

Le centre communal d'action sociale qui avait réalisé un important travail de prospective il y a 12 ans a confirmé la vocation de cette mission en proposant l'intégration de Martine Bertus dans la fonction publique en 2002.

Certes Martine n'a pas vocation à remplacer les aides ménagères ni l'assistante sociale, mais son action est essentielle dans l'écoute, l'attention et la connaissance des personnes qu'elle visite. Conduire les aînés chez le médecin, à la Poste, au marché, chez le coiffeur, voilà une partie des tâches qu'elle assure au quotidien auprès d'une trentaine de nos compatriotes, y compris à la résidence Raymond-Coudert.

Un service indispensable qui a prouvé son utilité par le climat de confiance et de solidarité qu'il a installé dans notre commune.

FLEURISSEMENT

Béatrice Dufour, maire, conseillère régionale, a chaleureusement félicité les habitants de Sauviat qui ont participé à la campagne de fleurissement. La cinquantaine de participants à cette opération qui donne tous les ans des couleurs à la commune, dans le bourg comme dans les villages et lui apporte une note des plus accueillantes méritait bien d'être récompensée.

Les orchidées joliment présentées par "Les Jardins de la Vigie" ont séduit les lauréats auxquels nous adressons nos compliments.



Maisons avec jardin : Aurel Hemeryck, Serge et Claudine Réveil, Roger Ruchaud, Daniel et Christiane Marcelaud, Marcelle Manégrier, Josiane et André Marcelaud, Monique Lyraud, Renée Peourou, Marie-Georgette Leblond, Jean Métegnier, Catherine Lemaur.

Fenêtres ou murs : Gérard Perpillou, Sylvette Lefaire, Sylvie Tourade, Isabelle Caillaud, Monique Poutissous, Louis Gendillou.

Décor floral installé sur la voie publique : Edmond Hermant, Huguette Périgaud, Marie-Louise Lavergne, Lucienne Peix, Mireille Lacroisille, Colette Barlet, Jacqueline Lacroisille, Paulette et Guy Vergne, Ghislaine Barthelot, Monique Coquelet, Céline Horgon et Bruno Cibot, Renée Marquet.

Fermes fleuries : Gisèle Jeandeau, Simone et Maurice Mériquand, Marcelle Marcheix, Nicole Cave.

Parcs fleuris : Sylviane Duclerjou, Jeanine et Fernand Sylvain, Marie-France Piettre, Martine Chapoulaud, Jean-Pierre Morlon, Roger Flaconèche, Gabrielle Troussat, Bernadette Dadat.

Balcons ou terrasses : Michelle Terrade, Simone Caillaud, Raymond Villejoubert, Gilberte Georges, Jean Vaisset et Alice Dumas, Josiane Lacroisille, Jacqueline Clavaud, Jeanine Mathias.

Hôtels, restaurants, cafés, commerces : Restaurant de la Vigie (M^{mes} Piettre et Marteau), Auberge de La Poste (Lucie et Max Fossard).

la Vige... Au Fil de la Vige...

PECHE

Plan d'eau : un bel empoissonnement

Chaque hiver, la société de pêche procède à une importante opération d'empoissonnement du plan d'eau communal de La Planche. Elle s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Le président Bruno Barthelot, et les « Amis de la Vige » ont ainsi réceptionné et déversé 300 kg de carpes, 250 kg de gardons et 100 kg de brochets et 50 kg de tanches, issus d'une pisciculture corrézienne. Le plan d'eau, qui n'a pu être vidangé en 2007 est cependant à même de satisfaire les pêcheurs pour la saison prochaine. L'ouverture officielle du plan d'eau aura lieu le samedi 8 mars.



Remise des prix au concours des jeunes pêcheurs.

Les cartes sont en vente aux lieux habituels : bar-tabac-pmu « Le Sporting » et épicerie Galvez. Les tarifs sont inchangés. Cette année, la fermeture du plan d'eau aura lieu le 4 octobre.

AUBERGE DE LA POSTE

L'attrait par le Wi-Fi



En 18 mois l'Auberge de la Poste a franchi une étape importante. Ses propriétaires ont été promus au rang des établissements titulaires des « deux cheminées » Logis de France et figurent désormais sur le guide vert et jaune bien connu.



Ils doivent cette notoriété à la qualité de la cuisine de ce relais gastronomique ancestral et à la modernité des équipements de l'hôtel désormais aux normes les plus rigoureuses. Au chapitre des avancées technologiques, on retiendra la mise en service du réseau Wi-Fi qui permet à la clientèle d'utiliser une connexion sans fil à Internet haut débit.

« Le Wi-Fi, désormais incontournable, est de plus en plus très apprécié des usagers de l'hôtel, voire du restaurant, explique Max Fossard, ils l'utilisent pour des raisons professionnelles ou familiales. Nous sommes une des rares étapes régionales à en être équipées. »

Avec six emplois (des jeunes en majorité) l'Auberge de la Poste est un bel outil touristique et économique dans le sud est de la Haute-Vienne.

MARCHÉ DU 15 AOÛT

L'esplanade de la Vige, entre la RD 941 et la route de Saint-Moreil, avec ses peupliers à l'ombre si agréable, recevra prochainement un nouvel aménagement avec le concours du CAUE, un service du Conseil Général compétent en matière d'urbanisme. Déjà ont été installés bancs et tables ainsi qu'une borne camping car (avec monnayeur) fournissant eau et électricité aux touristes. Ce n'est qu'une approche de l'aménagement paysager des entrées de bourg de Sauviat.

Lors du destockage de la porcelaine Médard de Noblat, le 15 août a été l'occasion d'organiser un vide-greniers géant ainsi qu'un marché aux produits régionaux. Ce vide-greniers devient chaque année un rendez-vous très prisé des chineurs de la région ; ainsi vieilles dentelles et porcelaine font-elles bon ménage pour le plaisir de tous.

Quelques semaines auparavant, le même site accueillait un somptueux feu de la Saint Jean dans le cadre de la Foire aux Vins.

Porcelaine et vieilles dentelles



REPAS DES QUARTIERS

Quatre excellentes initiatives durant les vacances estivales. Les "repas de quartiers" se sont multipliés, route du Theil, "bas du bourg", "haut du bourg", rue Jean-Jaurès ... Les sympathiques et talentueux organisateurs ont joué entre les averses, mais la joie était dans les cœurs !

Il y aura à coup sûr une suite gastronomique et conviviale à ces manifestations qui rassemblent également des familles en vacances. L'occasion de se retrouver entre générations et d'évoquer les souvenirs en toute liberté en appréciant la qualité de vie



FOOTBALL

Le FCS a repris la compétition. Ses effectifs se sont stabilisés et l'évolution en 4^e division de district permet à chacun de passer de bons moments sur la pelouse.

Récemment l'équipe a été honorée par le Conseil Général qui lui a remis, par l'intermédiaire de Jean-Claude Leblois, le Challenge du fair-play. Des équipements complets ont récompensé les joueurs ainsi que deux ballons.

Les anciens du FCS se sont également retrouvés au foyer du club au cours d'un repas amical.

